

## *Speech de clôture*

**Chers visiteurs d'Agribex,  
Chers participants au Parlement agricole,**

Fedagrim est préoccupé par les espaces ouverts au sein de notre pays. Et je suis heureux, après ce débat, que Fedagrim ne soit pas seul à l'être.

Pourtant, Fedagrim occupe une place unique dans ce paysage. Après tout, notre fédération ne regroupe pas seulement les fournisseurs de machines, de bâtiments et d'équipements pour l'agriculture et l'horticulture. Les membres de Fedagrim sont également les fournisseurs privilégiés des entrepreneurs de jardin, des gestionnaires de terrains de sports, des infrastructures vertes publiques ou encore des organisations qui oeuvrent pour le maintien de la nature. Cela signifie que nous sommes liés à toutes les parties impliquées dans la gestion de ces espaces ouverts.

Fedagrim est d'avis que la clé pour réunir ces acteurs autour de la gestion durable des espaces ouverts peut être l'idée des services écosystémiques. Les services écosystémiques englobent l'ensemble des avantages que la nature nous offre - de l'air pur et l'eau potable à la production de nourriture et d'énergie ou encore au plaisir que les paysages nous procurent. Le récent accord gouvernemental flamand partage apparemment notre opinion en considérant les services écosystémiques comme "**structurants** pour les choix dans les fonctions d'espaces ouverts" tout en déclarant peu après : "Dans la mise en place des espaces ouverts, nous nous efforçons d'optimiser la fourniture de services écosystémiques." (Bizarrement, l'accord gouvernemental wallon est étrangement beaucoup moins clair et ne mentionne les services écosystémiques que lorsqu'il s'agit de la forêt wallonne, en ne parlant pas du secteur agricole, qui reste somme toute assez important pour le sud de notre pays.)

Nous sommes convaincus que c'est une tactique funeste afin de pouvoir séparer ces services. La capacité de production de la nature n'est pas opposée à l'expérience de la nature; son caractère réglementaire est lié à la valeur intrinsèque de la nature et de la biodiversité.

Une contradiction en particulier est particulièrement contre-productive : celle entre l'agriculture et la nature. La conservation de la nature et la production alimentaire par le biais de l'agriculture et de l'horticulture font toutes deux partie du même ensemble de services écosystémiques. Une gestion durable des espaces ouverts vise à créer un ensemble le plus équilibré et résilient possible de ces avantages naturels dans chaque partie de "l'infrastructure verte" belge.

Le positionnement artificiel qui vise à opposer l'agriculture et la nature peut être en partie attribué à une vision trop étroite des espaces ouverts. Ces derniers sont déjà fortement fragmentés dans notre pays et ne peuvent pas être gérés hectare par hectare, ou numéro de cadastre par numéro de cadastre. En élargissant la réflexion à ce qui est possible dans chaque partie cohérente du réseau vert-bleu pour concilier la production alimentaire, la

conservation de la nature ou encore la gestion saine de l'eau et des sols et en les alliant à l'agrotourisme par exemple, nous créons des espaces ouverts robustes.

Ce que nous devons par contre surveiller hectare par hectare, c'est la saisie constante menée au détriment des espaces ouverts par les activités industrielles, et en particulier, les habitations, de même que toutes les infrastructures associées - des égouts aux routes d'accès. Entre 2013 et 2016, la Flandre a perdu chaque jour en moyenne 6 hectares d'espaces ouverts, en grande partie pour la création de nouveaux lotissements. En Wallonie, la situation n'est pas aussi alarmante mais on note cependant la même tendance. Et ce n'est généralement pas l'agriculteur qui impacte la nature plus ou moins intacte, ou une nouvelle forêt qui prend la place d'une zone agricole. Chaque jour, les espaces agricoles et naturels sont impactés afin de créer de nouveaux espaces de vie et de travail.

La sauvegarde des espaces ouverts et des terres agricoles en particulier est cruciale pour maintenir les services écosystémiques fournis par la nature dans notre pays. Depuis plusieurs décennies, les autorités ne sont pas en mesure d'endiguer cette saisie d'espaces ouverts. L'agriculture et la nature sont des alliés dans ce même combat. La préservation de 750.000 hectares de surface agricole (en réalité seulement 620.000 hectares) pour l'agriculture professionnelle en Flandre peut certainement être conciliée avec l'objectif de l'accord gouvernemental flamand de disposer de 20.000 hectares de nature et de 10.000 hectares de forêt supplémentaires en Flandre d'ici 2030. Il en va de même pour la Wallonie où les 700.000 hectares de zone agricole restants peuvent parfaitement être conciliés avec l'ambition de certifier chaque année plus de 1.000 hectares de réserves naturelles.

En ce qui nous concerne, la banque foncière que l'accord gouvernemental flamand prévoit pour la réalisation d'objectifs liés à la nature doit donc être complétée par un passeport de sol pour les terres agricoles. L'Observatoire wallon des terres agricoles devrait également aller au-delà de l'enregistrement des transactions sur le marché et devenir un instrument pour prévenir de nouvelles violations des terres agricoles.

Les services écosystémiques portent sur l'alimentation, l'énergie, l'environnement, le climat, ainsi que sur le rôle socio-économique de l'agriculture et de la pêche. Les tentatives prudentes des deux côtés de la frontière linguistique pour coordonner cet ensemble complexe sous une même compétence politique doivent être renforcées afin d'obtenir des lois et des règlements cohérents et mettre ainsi un terme à la fragmentation de l'administration et de la politique.

En outre, Fedagrim ne peut pas s'empêcher de penser - et nous ne sommes d'ailleurs pas les seuls à le faire - qu'il existe deux grandes lacunes dans la gestion des espaces ouverts dans notre pays. Une première lacune est celle qui existe entre la phase préparatoire de la politique et la politique finale en elle-même. Tous les experts avec lesquels nous nous sommes entretenus lors de la préparation de ce parlement agricole sont d'accord: il existe dans les grandes lignes un consensus sur ce qui est possible et ce qu'il serait bien d'appliquer en ce qui concerne une politique durable en matière d'aménagement du territoire et d'activités dans les espaces ouverts. Mais les choses tournent mal quelque part entre ces centres de recherche et les rouages du pouvoir politique, ce qui fait que la politique belge

concernant les espaces ouverts ressemble davantage à une jungle de lois et de règlements où le politicien moyen n'y voit plus clair.

En outre, Fedagrim constate que la politique des espaces ouverts est particulièrement vulnérable face aux groupes de défense des intérêts, face au clientélisme et à l'opportunisme. Dans ce cadre, notre fédération plaide pour une intervention plus dirigeante de la part des autorités fédérales et régionales afin de préserver les autorités locales. Ces dernières sont souvent plus sensibles aux pressions de certains groupes d'intérêt et ont tout à gagner de la mise en place d'accords clairs et contraignants, qui ne comportent pas trop d'exceptions qui permettent de continuer à effectuer une saisie sur les espaces ouverts, et limitent de plus la concurrence avec les communes voisines. Quiconque gère les espaces ouverts en tenant compte des services écosystémiques ne peut qu'encourager une politique supra-locale qui reflète la cohérence de l'infrastructure verte dans notre pays.

Le fait d'envisager la gestion durable des espaces ouverts à travers le prisme des services écosystémiques remet en même temps en question le droit absolu d'entreprendre sur "ses propres terres". En outre, le libre choix de la culture et le libre droit d'entreprendre de l'agriculteur est depuis longtemps déjà un concept relatif vu que l'agriculteur doit agir en fonction des chaînes globales de valorisation. Mais cela ne s'applique pas seulement à l'agriculteur. Chacun de nous doit être conscient de la fonction de "sa" terre au sein d'un ensemble de services écosystémiques offerts par son environnement. Après tout, la monoculture de la pelouse dans nos jardins ne contribue pas à des espaces ouverts plus résilients.

Le changement climatique va faire évoluer de plus en plus ces privilèges (prétendus) et le caractère absolu du droit à la propriété. Fedagrim est conscient que la question est sensible. Mais nous ne pouvons pas reporter cette discussion plus longtemps. Je fais référence au titre du rapport sur l'azote entretemps déjà bien connu aux Pays-Bas. "Tout n'est pas envisageable." Le gouvernement, par l'intermédiaire d'Aquafin, a également réalisé un test cet été afin de pouvoir puiser dans des réservoirs d'eau privés pour les cas extrêmes. Ce que chacun de nous plante dans "notre" jardin, les cultures que les agriculteurs mettent en place, les arbres qui poussent dans "notre" forêt... déterminent tous ensemble à quoi ressemble l'infrastructure verte de notre environnement. Ces espaces ouverts ne peuvent être gérés durablement dans l'intérêt de chacun de nous que lorsque nous dépassons les limites de la propriété individuelle.

Cela ne vous surprendra pas : au sein de cet ensemble, Fedagrim a une préférence pour une partie impliquée dans tout cela : l'agriculteur et sa famille. Les agriculteurs sont les plus importants gestionnaires d'espaces ouverts dans notre pays. Pour le moment encore, près de la moitié des superficies de terres sont entre leurs mains. (Cela s'applique par ailleurs aussi dans les deux sens: les organismes de protection de la nature tels que Natuurpunt utilisent ainsi un quart de leurs terres à des fins agricoles.)

Trop souvent, les conditions environnementales et climatiques sont perçues comme des exigences supplémentaires qui se retrouvent sur les épaules du maillon le plus faible de la chaîne alimentaire afin de pouvoir quand même produire notre nourriture! Grâce aux services écosystémiques qu'ils fournissent également en plus de la production alimentaire,

les agriculteurs augmentent en même temps la valeur des terres sur lesquelles ils travaillent. Ils répondent ainsi par exemple à l'esprit de la loi sur le bail à ferme: rendre les terres dans (au moins) le même état qu'elles ont été reçues en location. Cela devrait être à peu près la définition de la gestion durable.

En outre, cette valeur ajoutée de leur gestion durable ne profite pas seulement à l'agriculteur ou seulement à la production alimentaire. Toute la société bénéficie de leurs efforts. Alors pourquoi ne pas penser à une rémunération systématique des services écosystémiques fournis par les agriculteurs?

Et voyez: l'Europe pense déjà comme Fedagrim. Les réformes de la politique agricole commune européenne, notamment par le biais d'éco-schémas, font place à l'intégration cohérente de la production alimentaire et des "conditions-cadres" écologiques dans une opération axée sur la région. Alors que l'ancienne politique agricole voulait compenser ce type d'effort, le "verdissement" est resté essentiellement une sorte de correction ou de complément à l'aide européenne pour la production alimentaire à proprement parler. Fedagrim se réjouit que l'Europe corrige à son tour cette perception et place plus ou moins tous les services écosystémiques sur un pied d'égalité, de la production alimentaire à la conservation de la biodiversité. Les gouvernements de notre pays doivent adopter ces réformes afin de gérer les espaces ouverts avec nous d'une manière cohérente qui dépasse une vision trop effrayante des espaces ouverts.

Cette opération axée sur la région avec des services écosystémiques comme guide mettra par la même occasion encore davantage en évidence la qualité des produits agricoles et horticoles locaux. Pour ce faire, tous les maillons de la chaîne de valorisation doivent cependant travailler ensemble afin de préserver la position de notre pays, parmi les meilleurs en termes d'alimentation.

Enfin, lorsque les agriculteurs sont déjà payés pendant leur carrière pour les services écosystémiques qu'ils fournissent, ils n'ont pas à jouer/espérer sur un possible saut de capital en vendant leurs propres terres agricoles afin de sécuriser leur pension. Pour les agriculteurs plus âgés qui voudraient laisser ces terres à de jeunes collègues, les terres qu'ils possèdent représentent en même temps leur épargne-pension. Ils sont alors obligés de vendre leurs terres petit à petit au plus offrant – et les acheteurs ne sont en général pas des agriculteurs professionnels. Un revenu provenant des services écosystémiques au cours de leur carrière leur permet de transmettre des terres agricoles résilientes et gérées durablement à la génération suivante de jeunes agriculteurs.

Fedagrim n'est en pas à son coup d'essai avec ce parlement agricole. En fait, notre fédération planche déjà sur le même concept depuis des années : comment pouvons-nous assurer la place légitime de l'agriculteur au sein des trop rares espaces ouverts de notre pays, et lui garantir un revenu équitable au sein d'une chaîne de valorisation de plus en plus globale dans laquelle il ne représente pas le maillon le plus fort. Le Pacte agricole de 2017 formulait déjà une douzaine de recommandations pour préserver l'agriculture locale de qualité en Belgique. Ce plaidoyer en faveur d'une politique plus équilibrée en matière d'espaces ouverts s'inscrit dans la même optique. En valorisant la contribution des familles d'agriculteurs aux services écosystémiques dans leur environnement, nous ne leur offrons

pas uniquement la compensation qui leur est due. Nous résolvons également en partie le problème des pensions auquel les agriculteurs plus âgés sont confrontés et, en même temps, nous libérons ces terres agricoles au profit des jeunes agriculteurs. Et enfin, l'agriculteur devient également partie prenante là où il doit être: en tant que gardien de la nature au sein de laquelle il travaille et qui bénéficie à tout le monde dans la société. C'est la place que l'agriculteur mérite.

Permettez-moi de vous remercier pour votre attention, et je remercie aussi tous les participants au parlement agricole, tous les experts avec lesquels Fedagrim a eu l'occasion de s'entretenir afin de préparer ce parlement agricole (vous avez d'ailleurs aperçu certains d'entre eux dans les vidéos montrées tantôt) et tous ceux qui ont à cœur de préserver ces espaces ouverts comme nous,

Je vous remercie,